

“Partenariats pour l'Unité, la Justice et le Développement”

Déclaration d'Islamabad

23 Mars 2022

Nous, Ministres des affaires étrangères et Chefs de délégation des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), participant à la 48^e session du Conseil des Ministres des affaires étrangères, tenue à Islamabad, Pakistan, les 22 et 23 mars 2022 ;

Guidés par les nobles commandements de l'islam et aux versets coraniques - "*Attachez-vous solidement au Pacte d'Allah collectivement et ne créez pas de dissensions*" et "*Les croyants ne sont rien d'autre que des frères ; faites donc la paix entre vos frères et craignez Allah afin que vous obteniez heureusement la miséricorde*“ ;

Réaffirmant notre détermination à tenir nos engagements solennels tels qu'énoncés dans la Charte de l'OCI et les déclarations issues de toutes les précédentes Conférences au Sommet et des sessions du Conseil des ministres des affaires étrangères ;

Déterminés à renforcer encore plus les liens d'unité et de solidarité entre nos peuples et nos États Membres ;

Résolus à poursuivre une vision mondiale partagée pour la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme fondée sur le respect fidèle des principes universels d'équité et de justice, de souveraineté égale, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États;

Réaffirmant l'engagement des États membres vis-à-vis des principes et objectifs des Chartes des Nations Unies et de l'OCI, en particulier pour ce qui est de sauvegarder et de protéger leurs intérêts communs, de soutenir leurs justes causes et de coordonner et intégrer leurs efforts pour relever collectivement les défis auxquels l'Oummah musulmane se trouve confrontée;

Désireux de promouvoir l'harmonie, la tolérance, la coexistence pacifique, de meilleures conditions de vie, la dignité humaine, la compréhension et l'entente entre tous les peuples;

Notant les menaces croissantes à la paix et à la sécurité internationales ainsi que les tensions et l'instabilité croissantes dans de nombreuses régions du monde, aggravées par des conflits qui perdurent de longue date et restent sans solution, une islamophobie omniprésente et des tentatives délibérées de ternir l'image sacrée de l'islam et de saper les bases de la coexistence pacifique du monde musulman avec les autres cultures et religions;

Préoccupés par l'intensification de la concurrence géopolitique, la course aux armements, les crises humanitaires et climatiques, les inégalités socioéconomiques et leurs impacts négatifs sur les populations ainsi que sur l'ordre politique, sécuritaire et économique mondial;

Se déclarant profondément préoccupés par les conflits armés en cours, y compris en Europe, et soulignant la nécessité de mettre fin aux hostilités, d'éviter les pertes de vies humaines, d'augmenter l'aide humanitaire et de renforcer la diplomatie;

Conscients également de la myriade d'opportunités économiques, scientifiques et technologiques qui nous sont offertes pour tirer le meilleur parti du commerce international, des investissements et de la connectivité par le biais des partenariats;

Convaincus que plus de 1,5 milliard de musulmans, éparpillés sur les cinq continents, dotés par Allah le Tout-Puissant de formidables ressources spirituelles, humaines et matérielles, sont appelés à réaliser par eux-mêmes un plus grand développement et une plus grande intégration sociale, économique, scientifique et technologique au sein du monde musulman et au-delà;

Se félicitant de l'initiative de la République islamique du Pakistan d'accueillir la 48ème session du CMAE de l'OCI sur le thème « *Partenariats pour l'unité, la justice et le développement* »;

Félicitant le gouvernement et le peuple de la République islamique du Pakistan à l'occasion du 75e anniversaire de leur indépendance, et saluant le rôle important joué par le Pakistan en tant que membre fondateur et influent de l'OCI et son soutien inébranlable aux causes de l'Oummah islamique;

Proclamons solennellement ce qui suit:

1. Nous **réaffirmons** notre attachement aux principes islamiques éternel de paix, de tolérance, d'unité, d'harmonie et de justice, dans notre quête pour le développement et la prospérité de l'Oummah et de toute l'humanité.
2. Nous **réitérons** notre engagement à élargir et à approfondir les liens de coopération interislamique dans tous les domaines, à renforcer l'unité et la solidarité entre nous et à mobiliser nos ressources, tant humaines que matérielles, pour le bien collectif de nos sociétés et de nos peuples.
3. Nous **saluons** les efforts de l'OCI au cours des 50 dernières années, conformément à sa Charte, pour préserver et protéger nos intérêts communs, défendre les justes causes des États membres, coordonner et renforcer les efforts pour relever les défis auxquels est confronté le monde musulman en particulier et la communauté internationale en général.
4. Nous **réaffirmons** notre soutien sans équivoque aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies, notamment le non-recours à la force, l'égalité de souveraineté, l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le règlement pacifique des différends.
5. Nous **défendons** le droit des peuples, sous le joug de la domination coloniale ou étrangère ou sous occupation étrangère, à l'autodétermination, oeuvrons à la libération de tous les territoires occupés et recherchons des solutions équitables et justes à tous les conflits et différends conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies.
6. Nous **soulignons** la nécessité de résoudre les différends et conflits persistants ou émergents par la négociation, la médiation, la conciliation et d'autres moyens pacifiques en

mettant en oeuvre les mécanismes politiques, diplomatiques et juridiques fondés sur les principes et normes universellement reconnus du droit international.

7. Nous **rappelons** les déclarations adoptées lors des 45ème et 46ème sessions du Conseil des ministres des affaires étrangères appelant à la pleine activation de l'architecture de paix et de sécurité de l'OCI; Nous nous **engageons** à trouver des solutions durables aux problèmes auxquels est confronté le monde musulman et, dans ce but, soulignons l'importance de mettre en place cette architecture, conformément à l'autorité conférée à cet égard par l'article 10 (e) de la Charte de l'OCI.
8. Nous nous **félicitons** à cet égard de la proposition de la République islamique du Pakistan de convoquer une conférence ministérielle de l'OCI en 2022-2023 pour délibérer et développer à cet effet des mécanismes adaptés ainsi que des outils de prévention des conflits, de médiation, de réconciliation et de consolidation de la paix.
9. Nous **soulignons** à nouveau le caractère central de la question de Palestine et d'Al-Qods Al-Sharif pour l'Oumma musulmane, et réaffirmons notre soutien constant et de principe à tous les niveaux au peuple palestinien pour le recouvrement de ses droits nationaux légitimes et inaliénables, y compris son droit à l'autodétermination et à l'indépendance de l'État de Palestine à l'intérieur des frontières de 1967, avec Al-Qods Al-Sharif comme capitale; Nous **réaffirmons** également notre devoir de protéger le droit des réfugiés palestiniens à retourner dans leurs foyers conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations Unies et de lutter sans équivoque contre tout déni de ces droits.
10. Nous **réaffirmons** qu'Al-Qods Al-Sharif fait partie intégrante du territoire palestinien occupé de l'État de Palestine et **appelons** la communauté internationale à contraindre Israël, la puissance occupante, à renoncer à ses pratiques coloniales, à respecter toutes les résolutions sur la ville d'Al-Qods Al-Sharif, et à s'abstenir de toutes mesures, pratiques et décisions visant à modifier le caractère et le statut juridique de la ville sainte, y compris par l'extension des colonies juives et l'expulsion forcée des habitants arabes palestiniens, et à s'abstenir de toute profanation des sanctuaires islamiques, y compris l'agression contre Al-Qods Al-Sharif; **appelons** à la mobilisation de tous les efforts pour faire face à l'occupation coloniale israélienne et à la prise de contrôle agressive de la Ville sainte et pour soutenir la résistance du peuple palestinien tout en réitérant le fait que de réitérer que le maintien du statut juridique d'Al Qods en tant que capitale de l'État de Palestine est la seule garantie pour l'instauration de la paix et la sécurité dans la région.
11. Nous **décidons** de prendre de nouvelles mesures efficaces pour éliminer les obstacles à la réalisation de l'autodétermination du peuple palestinien, en assurant sa protection et en mettant fin à l'occupation coloniale illégale et au régime d'apartheid israéliens, et pour parvenir à une solution juste; À cet égard, nous **décidons** de rechercher des mesures de reddition de comptes contre la puissance occupante, et d'apporter notre plein soutien et notre coopération à toutes les actions visant à demander des comptes et à mettre fin à cette occupation coloniale et à son régime d'apartheid, y compris à la CIJ.
12. Nous **renouvelons** notre solidarité inébranlable avec le peuple du Jammu-et-Cachemire et exprimons notre plein soutien à son droit inaliénable à l'autodétermination conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'OCI, et aux

souhaits du peuple cachemiri; Nous **condamnons** les violations massives des droits humains dans le Jammu-et-Cachemire indien illégalement occupé (IIOJK).

13. Nous **réitérons** notre rejet des actions illégales et unilatérales de l'Inde depuis le 5 août 2019 visant à modifier la composition démographique du territoire occupé, à empêcher la réalisation du droit inaliénable à l'autodétermination des Cachemiris, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et des normes du droit international, y compris la 4e Convention de Genève.
14. Nous **déclarons** que le règlement définitif du conflit du Jammu-et-Cachemire, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, est indispensable pour l'instauration d'une paix durable en Asie du Sud; Nous **réitérons** notre appel à l'Inde en vue de: a) revenir sur ses mesures unilatérales et illégales instituées depuis le 5 août 2019; b) mettre fin à la répression et aux violations des droits de l'homme à l'encontre des Cachemiris dans le Jammu-et-Cachemire illégalement occupé par l'Inde; c) stopper et inverser les tentatives de modifier la structure démographique et de redessiner la carte des circonscriptions électorales en IIOJK ; et d) prendre des mesures concrètes et significatives pour la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le Jammu-et-Cachemire.
15. Nous **exprimons** notre profonde préoccupation face à la violation de l'espace aérien du Pakistan, à la menace contre les vols civils et aux dangers pour la paix et la sécurité en Asie du Sud résultant du lancement d'un missile supersonique le 9 mars 2022 par l'Inde; Nous **appelons** l'Inde à respecter pleinement le droit international et les normes de comportement responsable de la part de tout État et à mener une enquête conjointe avec le Pakistan pour établir avec précision les faits.
16. Nous **reconnaissons** le rôle central du Pakistan en tant que point d'ancrage de la stabilité en Asie du Sud, et **saluons** son rôle et ses efforts pour la promotion de la paix régionale, sur la base des principes de la Charte des Nations Unies, notamment l'égalité de souveraineté des États, l'indépendance politique, le non-recours ou la menace de recours à la force et le règlement pacifique des différends.
17. Nous **réitérons** notre solidarité avec le Mali, l'Afghanistan, la Somalie, le Soudan, la Côte d'Ivoire, l'Union des Comores, Djibouti, la Bosnie-Herzégovine, le peuple du Jammu-et-Cachemire et les Chypriotes turcs et leurs aspirations à vivre dans la paix, la sécurité et la prospérité.
18. Nous **saluons** la cessation du conflit armé entre la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie; Nous **réaffirmons** notre pleine solidarité avec la gouvernement et le peuple azerbaïdjanais dans leurs efforts pour réhabiliter et reconstruire les territoires libérés qui ont été gravement impactés par l'agression arménienne en vue de permettre le retour rapide, sûr et digne des personnes déplacées; Nous **appelons** l'Arménie à rompre avec la rhétorique du bellicisme, à cesser et à s'abstenir de porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan et à établir des relations interétatiques de bon voisinage avec l'Azerbaïdjan fondées sur le respect mutuel et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières internationales des deux pays.

19. Nous **condamnons** les attaques terroristes et les agressions contre le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis; Nous nous **félicitons** à cet égard de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de sa résolution 2624; Nous **exprimons** notre solidarité avec le peuple yéménite et **appelons** à la cessation immédiate des attaques contre les civils, des violences sexuelles, du recrutement et de l'exploitation des enfants, de l'utilisation des mines terrestres et appelons également à la suppression des obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire.
20. Nous **soulignons** la nécessité d'une stabilisation rapide de la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord par la résolution pacifique des crises, conformément aux principes de l'OCI, de la Charte des Nations Unies et des normes internationales universellement reconnues.
21. Nous **réaffirmons** le ferme soutien de l'OCI aux pays de la région du Sahel qui ont été submergés par la crise climatique, les mauvaises récoltes, le terrorisme, les déplacements internes et l'incertitude politique et **appelons** les États membres de l'OCI à entreprendre des actions efficaces pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.
22. Nous **soulignons** la nécessité d'améliorer la situation, dans les meilleurs délais possibles, en Afrique du Nord ainsi que dans d'autres régions du continent africain, par des solutions politiques immédiates et inclusives, fondées sur le plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale des États concernés.
23. Nous **exprimons** notre profonde préoccupation face à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire résultant du conflit en Ukraine; Nous **réaffirmons** notre soutien sans équivoque à l'application universelle et cohérente des principes de la Charte des Nations Unies, y compris le non-recours à la force, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures et le règlement pacifique des différends, pour préserver et renforcer la paix et la sécurité internationales et garantir une sécurité égale pour tous les États; Nous **insistons** sur le respect du droit humanitaire international.
24. Après avoir délibéré sur le conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine lors de la 48e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, nous **appelons** à une cessation immédiate des hostilités pour éviter de nouvelles pertes de vies humaines et veiller à ce que la crise humanitaire ne s'aggrave pas en Ukraine; Nous **soulignons** la nécessité de mettre en place des couloirs humanitaires pour assurer la circulation en toute sécurité des civils depuis les zones de conflit actif et l'acheminement de fournitures humanitaires; Nous **exhortons** les deux parties à engager un dialogue constructif dans le but de trouver une solution au conflit actuel; Nous **exprimons** la volonté des États membres de l'OCI de soutenir et de faciliter le processus de dialogue entre toutes les parties, si nécessaire.
25. Nous **réaffirmons** le soutien durable des États membres pour préserver l'unité, l'intégrité territoriale, la souveraineté et la reconnaissance internationale de la Bosnie-Herzégovine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, en tant qu'État pleinement fonctionnel et autonome capable d'exercer ses pouvoirs et de remplir ses obligations internationales, ainsi que sa structure multiethnique, multiculturelle et multireligieuse; Nous **déplorons** la politique générale et les mesures prises en vue du transfert illégal de

compétences de l'État de Bosnie-Herzégovine à la Republika Srpska, une entité en Bosnie-Herzégovine, ainsi que le non-respect des décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine, qui annulent vingt-six ans de réforme et de consolidation de la paix, et menacent gravement la paix et la sécurité non seulement en Bosnie-Herzégovine, mais dans toute la région occidentale des Balkans; Nous **soulignons** la nécessité de poursuivre un processus de réforme global visant à renforcer et approfondir l'orientation européenne et euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine; Nous **condamnons** la propagation de la haine religieuse et nationale, le révisionnisme, ainsi que la glorification des criminels de guerre condamnés en Bosnie-Herzégovine et dans les pays de la région occidentale des Balkans; Nous **réitérons** notre soutien aux survivants du génocide de Srebrenica et au Centre commémoratif de Srebrenica par le biais de projets économiques, éducatifs et humanitaires; Nous **apprécions** la toute première importante contribution reçue par le Fonds Fiduciaire et émanant du Nigéria

26. Nous **réitérons** notre ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan; Nous **réaffirmons** notre solidarité inébranlable avec le peuple afghan et exprimons notre confiance que le peuple afghan résilient continuera à conduire son pays sur la voie du progrès et de la prospérité; Nous **reconnaissons** que la paix et la stabilité durables en Afghanistan ne peuvent être assurées que par la formation d'un gouvernement global, large et inclusif avec la participation de toutes les ethnies afghanes; Nous **soulignons** l'importance du plein respect des droits humains de tous les Afghans, y compris les femmes, les enfants et les personnes appartenant à des minorités ethniques, religieuses et autres minorités culturelles.
27. Nous **félicitons** le Royaume d'Arabie saoudite d'avoir convoqué et le Pakistan d'avoir accueilli la 17e session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI à Islamabad, le 19 décembre 2021, afin de mobiliser l'aide humanitaire pour le peuple afghan; nous **prenons note avec appréciation** de ses décisions, y compris la nomination de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'OCI pour l'Afghanistan, la création du Fonds d'affectation spéciale humanitaire pour l'Afghanistan et du Programme de sécurité alimentaire de l'Afghanistan, ainsi que le renforcement de la Mission de l'OCI à Kaboul; Nous **apprécions** l'assistance fournie par le Royaume d'Arabie saoudite au bureau de l'envoyé spécial de l'OCI pour l'Afghanistan.
28. Nous **saluons** l'opérationnalisation du Fonds Fiduciaire Humanitaire lors du 48ème CMAE, et **apprécions** à cet égard le rôle central de la Banque Islamique de Développement; Nous **réitérons** notre appel aux États membres de l'OCI et aux autres partenaires internationaux pour qu'ils contribuent généreusement au Fonds d'affectation spéciale, en vue de contribuer à pourvoir aux besoins humanitaires urgents du peuple afghan et lui procurer de meilleures opportunités de progrès et de développement; Nous **apprécions** la première contribution importante reçue par le Fonds d'affectation spéciale de la part du Nigéria.
29. Nous **soulignons** que l'accès rapide de l'Afghanistan à ses ressources financières légitimes est essentiel pour prévenir un effondrement économique et une exacerbation de la situation humanitaire et appelons à la restitution des avoirs nationaux gelés de l'Afghanistan à son peuple auquel ils appartiennent légalement.

30. Nous **réaffirmons** l'importance de veiller à ce que le territoire de l'Afghanistan ne soit pas utilisé comme plate-forme ou refuge par un groupe terroriste, en particulier Al-Qaïda, Daech et ses affiliés, ETIM et TTP, et **demandons** instamment à la communauté internationale de rester prudente face à la possibilité d'incitation et au rôle de fauteurs de troubles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, pour faire capoter les efforts visant à établir la paix et la stabilité en Afghanistan.
31. Nous **condamnons** fermement les atrocités perpétrées contre la communauté musulmane Rohingya au Myanmar; Nous **appelons** à une action urgente pour défendre les droits fondamentaux de cette communauté, mettre fin au ciblage et à la stigmatisation de ses membres et demander au gouvernement du Myanmar d'autoriser et de faciliter le retour, dans la sûreté, la sécurité et la dignité, de tous les Rohingyas déplacés à l'intérieur et à l'extérieur du pays, y compris ceux qui ont été contraints de se réfugier au Bangladesh; à cet égard, nous **demandons** instamment à tous les États membres de continuer à soutenir l'effort juridique pour rendre justice au peuple Rohingya, établir les responsabilités, et faire aboutir la plainte déposée par la Gambie devant la Cour internationale de justice (CIJ).
32. Nous **rappelons** toutes les résolutions précédentes adoptées par le Sommet de l'OCI et le Conseil des ministres des Affaires étrangères sur la réforme des Nations Unies et l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité; nous **réitérons** que les efforts de réforme du Conseil de sécurité ne doivent pas être soumis à des délais artificiels et qu'une décision sur cette question doit être prise par consensus, et **réaffirmons** la décision de l'OCI selon laquelle toute proposition de réforme qui néglige la représentation adéquate de l'Oummah islamique dans n'importe quelle catégorie de membres au sein d'un Conseil de sécurité élargi ne sera pas acceptable pour le monde islamique.
33. Nous **exprimons** notre profonde préoccupation face à la tendance croissante à l'islamophobie et à la haine antimusulmane et condamnons fermement toutes les tentatives visant à dénigrer le caractère sacré du Noble Prophète (PSL) et des symboles islamiques, à enflammer les sentiments des musulmans à travers le monde et à fomenter des divisions et des tensions interculturelles.
34. Nous **appelons** la communauté internationale à prévenir l'incitation à la haine et à la discrimination contre les musulmans et à prendre des mesures efficaces pour lutter contre la diffamation des religions, les stéréotypes négatifs et la stigmatisation des personnes sur la base de la religion, des convictions ou de l'appartenance ethnique.
35. Nous **renouvelons** notre engagement à promouvoir et à défendre les droits des communautés et des minorités musulmanes dans les États non membres de l'OCI; Nous **apportons** notre soutien continu au rôle, aux efforts, aux initiatives et aux bons offices de l'OCI à cette fin.
36. Nous **dénonçons** la politique systématique et généralisée de discrimination et d'intolérance contre les musulmans en Inde, qui a conduit à leur marginalisation politique, économique et sociale; Nous sommes profondément alarmés par les attaques pernicieuses contre l'identité musulmane en Inde, telles qu'elles se manifestent dans les lois et politiques discriminatoires ciblant le Hijab; Nous **appelons** l'Inde à révoquer immédiatement ces lois

discriminatoires, à garantir les droits des musulmans indiens et à protéger leurs libertés religieuses.

37. Nous **saluons** l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant le 15 mars comme "*Journée internationale de lutte contre l'islamophobie*"; Nous **appelons** les États membres de l'OCI et la communauté internationale à sensibiliser à tous les niveaux à la lutte contre l'islamophobie, à une meilleure compréhension de l'islam et de ses préceptes et à promouvoir un message de tolérance, de coexistence pacifique et d'harmonie interconfessionnelle et culturelle entre toutes les religions, races et nations.
38. Nous nous **félicitons** également de la décision de l'OCI de nommer un Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'islamophobie, en vue de piloter l'effort collectif et l'engagement institutionnel avec la communauté internationale.
39. Nous **demandons** au Secrétaire général de l'OCI, en consultation avec le Groupe de contact de l'OCI sur la paix et le dialogue et le Président du Conseil des ministres des affaires étrangères, d'initier, en priorité, des dialogues inter-civilisationnels réguliers en marge de la réunion annuelle de coordination. (ACM) et des sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies.
40. Nous **demandons** également au Secrétaire général de l'OCI et au Président du Conseil des ministres des Affaires étrangères d'approcher les responsables des plateformes de médias sociaux, notamment Facebook, Twitter, Instagram, afin qu'ils prennent des mesures institutionnelles et techniques pour filtrer et supprimer tout contenu incitant à la violence et à la haine contre les personnes et les communautés en fonction de leur religion, croyance ou origine ethnique.
41. Nous **appelons** les États membres et le Secrétaire général de l'OCI à renforcer l'Observatoire de l'islamophobie, en allouant les ressources humaines et financières nécessaires à son fonctionnement efficace et à faciliter la mise en réseau avec d'autres centres et mécanismes sur l'islamophobie dans le monde; Nous **demandons** instamment au Secrétariat général d'explorer la possibilité de transformer l'Observatoire de l'islamophobie en un département à part entière du Secrétariat général.
42. Nous **rejetons** le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations ainsi que les tentatives d'attribuer le terrorisme à un pays, une religion, une nationalité, une race ou une civilisation; Nous **réitérons** notre détermination à travailler ensemble pour prévenir et réprimer les actes terroristes par le biais d'une solidarité et d'une coopération internationales accrues, conformément à la Charte des Nations Unies et aux termes du droit international.
43. Nous **réaffirmons** la position ferme de l'OCI contre toute tentative d'assimiler au terrorisme la lutte juste et légitime des peuples pour l'autodétermination et la libération de l'occupation étrangère.
44. Nous sommes **profondément alarmés** par la menace terroriste croissante posée par des individus et des groupes à motivation raciale, ethnique ou idéologique, notamment des groupes et des idéologies islamophobes, suprématistes, de droite, d'extrême droite, de nationalistes violents, et de xénophobes dans diverses parties du globe, et décidons de

mener des efforts internationaux conjoints pour faire face à cette menace ainsi que pour mettre fin à la campagne de diffamation de l'islam, au profilage religieux et à la promulgation de lois discriminatoires ciblant les musulmans, et pour contrer la propagation en ligne des discours de haine, de la désinformation, des théories du complot et d'autres contenu contre les musulmans et l'islam.

45. Nous sommes **préoccupés** par la multiplication des urgences humanitaires à travers le monde, y compris dans les pays musulmans; Nous **exprimons notre détermination** à renforcer l'action islamique conjointe dans le domaine humanitaire pour atténuer les souffrances des réfugiés et des personnes déplacées résultant des conflits armés ainsi que des catastrophes naturelles et autres; Nous **saluons** la générosité et l'hospitalité exemplaires dont ont fait preuve les États membres dans l'accueil des réfugiés.
46. Nous sommes **profondément préoccupés** par le fait que la pandémie de COVID-19 a causé d'immenses souffrances humaines à travers le monde, y compris dans de nombreux pays musulmans; Nous **craignons** également que la pandémie n'ait déclenché la crise sanitaire, économique et sociale la plus profonde depuis des générations, tout en exacerbant les inégalités et les vulnérabilités préexistantes ainsi que les failles structurelles de l'architecture financière mondiale.
47. Nous **saluons** le plaidoyer du Premier Ministre du Pakistan, S.E. Imran Khan, pour déclarer les vaccins et les produits de santé liés au COVID-19 comme un bien public mondial et fournir un allègement de la dette aux pays en développement pour leur permettre de répondre efficacement à la pandémie; Nous **encourageons** les États membres à promouvoir des initiatives conjointes de recherche et de renforcement des capacités et à renforcer la coopération et l'accès à la science, l'innovation, les technologies, l'assistance technique et le partage des connaissances sur les vaccins, les diagnostics, les thérapies et les équipements de protection contre la pandémie de COVID-19; Nous **appelons** à la suppression des obstacles au commerce et à la propriété intellectuelle afin de garantir un accès universel, rapide, abordable et équitable aux vaccins, diagnostics et traitements contre le COVID-19.
48. Nous nous **engageons** à prendre des mesures multilatérales urgentes et efficaces pour fournir la marge budgétaire nécessaire aux pays en développement en vue de parer à leurs problèmes urgents de liquidité et d'éliminer les obstacles systémiques à la réalisation du programme d'action d'Addis-Abeba et du programme 2030 pour le développement durable; Nous nous **engageons** également à utiliser tous les instruments disponibles pour combler le déficit de financement croissant et à impliquer le secteur privé, qui doit de toute urgence intensifier la mobilisation des ressources pour la relance.
49. Nous **rappelons avec satisfaction** l'initiative mondiale du Premier ministre du Pakistan pour l'allègement de la dette au début de la crise actuelle en avril 2020; Nous **reconnaissons** que l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI) du G20 a été une étape à court terme tout-à-fait opportune et bienvenue pour atténuer la crise de la dette; Nous **appelons** à une mise en œuvre rapide, ordonnée, équitable et efficace du Cadre commun du G20.
50. Nous nous **félicitons** de la nouvelle allocation générale de 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS) par le FMI pour débloquer les liquidités indispensables;

cependant, nous **notons avec inquiétude** que la majorité de cette somme sera allouée aux économies développées qui n'en ont pas besoin; Nous **proposons** donc que 50% des DTS non utilisés des pays développés soient canalisés vers les pays en développement qui en ont le plus besoin, y compris les États membres de l'OCI.

51. Nous **souignons** que la lutte contre la corruption est un principe établi du Droit, tout en notant avec préoccupation que les pratiques de corruption privent les États de ressources durement gagnées, annihilent toutes les possibilités de progrès et d'avancement, et perpétuent et accentuent les inégalités au sein et entre les sociétés.
52. Nous **recommandons** des actions politiques fortes pour garantir la restitution immédiate des avoirs volés, l'imposition de sanctions contre les institutions financières, les avocats et les comptables et autres « facilitateurs » de la corruption, de la criminalité et de l'évasion fiscale ainsi qu'une fiscalité numérique équitable, l'examen et la révision des traités d'investissement indiqués et un mécanisme cohérent de surveillance des flux financiers illicites mis en place dans le cadre des Nations Unies.
53. Nous nous **félicitons** de la formation d'un groupe intergouvernemental d'experts (IEG) lors de la 48e session du CMAE, pour examiner et finaliser un projet de convention de l'OCI contre la corruption, en tant que cadre de coopération pour le recouvrement et la restitution des avoirs volés, conformément aux conventions internationales pertinentes; . Nous **saluons** l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite de tenir la première réunion ministérielle des forces de l'ordre spécialisées dans la lutte contre la corruption dans les États membres en 2022, sous l'égide de l'OCI.
54. Nous nous **félicitons** également du rapport final du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la responsabilité, la transparence et l'intégrité financières internationales (FACTI) et ses recommandations et nous **nous réjouissons** de créer un Pacte international sur la mise en œuvre de l'intégrité financière pour le développement durable afin de réduire les lacunes et les chevauchements dans le régime existant ainsi que pour aider au renforcement des capacités des pays en développement.
55. Nous **saluons** l'adoption de la « Déclaration d'Islamabad sur la lutte contre la corruption pour la pleine réalisation de tous les droits de l'homme et le développement durable » les 6 et 7 janvier 2022 par l'OCI-IPHRC et encourageons sa mise en œuvre.
56. Nous sommes **préoccupés** par le fait que le changement climatique est l'une des plus grandes crises existentielles de notre époque; Nous **reconnaissons** que des actions efficaces nécessiteraient une amélioration des moyens de mise en œuvre, en particulier le financement climatique, le transfert de technologie et le renforcement des capacités; Nous **affirmons** que l'accord conclu à Glasgow doit être la base des futures discussions sur l'action climatique et appelons à des engagements supplémentaires de la part de la communauté internationale pour atteindre les objectifs d'atténuation convenus et soutenir l'adaptation, ainsi que les pertes et dommages dans les pays en développement en raison au changement climatique; À cet égard, nous **attendons avec intérêt** le succès de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27) qui se tiendra à Charm el-Cheikh du 7 au 18 novembre 2022 sous la présidence de l'Égypte.

57. Nous **décidons** de renforcer la coopération dans les domaines économiques et commerciaux en encourageant et en facilitant une plus grande interaction au sein du secteur privé, en éliminant progressivement tous les obstacles au développement du commerce intra-islamique, y compris l'opérationnalisation précoce et la mise en œuvre effective du Système de Préférences Commerciales (TPS-OIC) et les instruments de facilitation des échanges connexes, pour promouvoir un plus grand flux d'investissements, le transfert de technologie, la réalisation de projets industriels conjoints, la mise à niveau des réseaux de transport et de communication entre les ports et les villes du monde islamique par voie terrestre, aérienne et maritime, selon le cas, et appelons à cet égard à accorder la priorité aux besoins de développement du continent africain, en particulier les pays subsahariens, et à promouvoir une plus grande intégration entre les groupements économiques régionaux du monde islamique.
58. Nous nous **engageons** à faire progresser la coopération scientifique et technologique en mobilisant nos ressources humaines et matérielles, en créant de nouvelles institutions islamiques d'enseignement supérieur à travers le monde islamique et en partageant l'expérience, la recherche, les bonnes pratiques et l'expertise.
59. Nous **réaffirmons** le rôle moteur du Comité permanent de coopération scientifique et technologique (COMSTECH) pour soutenir les efforts des États membres dans le développement de la science, de la technologie et de l'innovation ainsi que la promotion de la recherche et des programmes conjoints ; Nous **appelons** les États membres à mettre en œuvre de manière proactive les résultats du deuxième Sommet de l'OCI sur la science et la technologie, organisé par les Émirats arabes unis.
60. Nous **soulignons** l'importance d'intensifier la coopération économique intra-OCI à travers le Comité permanent de l'OCI pour la coopération économique et commerciale (COMCEC), la Banque islamique de développement, la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture, ainsi que des autres entités, institutions spécialisées et affiliées et organes subsidiaires.
61. Nous **réaffirmons** le rôle vital des femmes dans le monde islamique et l'importance pour tous les États membres de l'OCI de ratifier le statut de l'Organisation islamique pour le développement de la femme.
62. Nous **convenons** de concentrer nos politiques et nos efforts sur la sauvegarde et la promotion des acquis, des valeurs et des traditions de la civilisation islamique et d'inculquer à nos jeunes générations les valeurs morales et éthiques supérieures et de leur donner un sentiment de fierté justifiée envers l'islam et la culture islamique.
63. Nous nous **félicitons** de l'initiative du Premier Ministre du Pakistan, S.E. M. Imran Khan, d'établir une autorité *Rehmatul-lil-Alameen* pour promouvoir et faire connaître la noble figure du Saint Prophète (PSL) en tant que modèle et encourager nos jeunes et nos enfants à suivre le vrai message du Prophète.
64. Nous **reconnaissons** le rôle croissant de l'innovation et des technologies émergentes dans la stimulation de la croissance et de la transformation numérique et **exprimons** notre détermination commune à promouvoir les liens et les partenariats, notamment par le biais des plateformes de l'OCI, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes.

65. Nous **reconnaissons** l'importance de la connectivité interpersonnelle entre les États membres et **exprimons** notre désir commun d'approfondir davantage les opportunités du tourisme, les liens inter-universitaires et de recherche et les échanges en termes de communication de masse.
66. Nous **invitons** les États membres à soutenir et à appuyer la candidature du Royaume d'Arabie saoudite pour accueillir l'Exposition universelle de 2030 lors des prochaines élections qui se tiendront pendant la réunion de l'Assemblée générale du Bureau international des expositions (BIE) à Paris, France, en novembre 2023, dans le cadre de l'esprit de solidarité islamique sur lequel repose notre Organisation.
67. Nous **saluons** les résultats des élections présidentielles anticipées au Turkménistan qui se sont déroulées le 12 mars de cette année dans une atmosphère équitable, libre et compétitive, qui ont abouti à l'élection de S.E. M. M. Serdar Berdimuhamedov, avec le soutien d'environ 73% de l'électorat, en tant que nouveau président du Turkménistan.
68. Nous **saluons** l'accueil de la 49ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères en 2023 par la République islamique de Mauritanie, et les offres respectives de la République du Cameroun d'accueillir la 50ème session du Conseil des ministres des Affaires étrangères en 2024, et de la République de Turquie d'organiser la 51e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères en 2025.
69. Nous **appelons** les États membres à déployer tous les efforts pour garantir le succès du 15ème Sommet islamique, prévu en République de Gambie en 2022.
70. Nous **félicitons** le Pakistan pour son plaidoyer proactif et énergique sur toutes les questions intéressant l'Oummah islamique et pour son rôle de premier plan au sein de l'OCI, comme l'a confirmé la tenue réussie de la 48^{ème} Session ; Nous **adressons** l'expression de nos chaleureux sentiments de bonne volonté et d'amitié éternelles à notre peuple frère de la République islamique du Pakistan.
